

Programme de formation

« Évaluation des risques professionnels ».

Le document unique

Cette formation va permettre aux participants d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour :

- Pouvoir identifier plus efficacement les risques professionnels de leur entreprise et préconiser les mesures de prévention associées

La formation est uniquement accessible en Intra.

✓ **Compétences et aptitudes visées :**

- Être capable d'identifier les risques professionnels d'une situation de travail
- Être capable d'évaluer les risques professionnels d'une entreprise suivant les critères de l'entreprise
- Être apte à proposer des actions de prévention des risques professionnels
- Être capable de participer à la rédaction du document unique et à sa mise à jour.

✓ **Public visé**

- Tout personnel d'entreprise pouvant être amené à la rédaction ou à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels de son entreprise.

✓ **Prérequis**

- Connaissance de l'organisation de l'entreprise du participant
- Connaissance des différents postes de travail de l'entreprise du participant

✓ **Durée de la formation**

2 jours (14 heures)

✓ **Lieu de la formation**

Locaux de l'entreprise

✓ **Nombre de participants**

1 (Minimum) / 10 (maximum)

✓ **Prix de la formation**

Sur offre, nous consulter.

✓ **Modalités d'accès à la formation**

Candidature individuelle. Plan de développement des compétences, financement personnel

✓ **Dates de la formation**

Sur offre, dates et délais fixés en accord avec l'entreprise après réception de la demande.

Le programme de la formation est adaptable aux besoins spécifiques de l'entreprise et à son mode de fonctionnement.

Les conditions de mise en œuvre et les possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap seront étudiées au cas par cas et en fonction des demandes.

✓ Programme

Journée 1

• Introduction

- Présentation des participants, tour de table et recueil des besoins et attentes, rappel des objectifs de la formation, présentation du programme, vérification des prérequis, vérification des compétences.
- Informations attachées à la mise en œuvre en entreprise, des compétences acquises.

• Les aspects législatifs et réglementaires

- La réglementation européenne
- Le code du travail
- Les textes complémentaires.

• Les enjeux de la maîtrise des risques

- Sociaux,
- Commerciaux
- Réglementaires
- Economiques...

• Les définitions essentielles

- Danger, risque,
- Phénomène dangereux, dommage
- Prévention, protection

• Les méthodes d'évaluation des risques

- Les différentes méthodes,
- Les principes communs d'utilisation.

• Les étapes de l'évaluation des risques

- La sélection des unités de travail,
- L'identification des phénomènes dangereux (dangers)
- L'évaluation des situations à risques (risques)
- Le seuil d'acceptabilité des risques
- La préparation du plan d'action de prévention, le suivi des mesures proposées.

✓ **Programme**

Journée 2

• **La formalisation du document unique**

- Principes de création du document
- Mise à jour
- Information du personnel, diffusion du document

• **Mise en pratique et restitution**

- A partir d'une visite de poste ou de la diffusion d'une vidéo, réalisation d'une grille d'évaluation des risques de l'action de travail choisie
- Restitution en groupes

• **Bilan final**

- Evaluation des acquis à partir des restitutions de groupe
- Synthèse des acquis de la formation
- Questions / Réponses par rapport aux attentes initiales
- Synthèse globale

✓ **Evaluation des compétences acquises**

- Réalisation d'une grille d'évaluation des risques d'une action de travail choisie

✓ **Modalités pédagogiques**

- Participatif et interactif alternant exposé avec des présentations de cas et d'exemples, vidéo projection, support diaporama
- Echanges Questions / réponses
- Réalisation d'exercices de mise en pratique.
- Remise du diaporama au format PDF.
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'acquisition des compétences. (Article L.6353-1 du Code du Travail)